



72^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies 3^e commission

Point 72 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur la promotion de de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition

New York, le 27 octobre 2017

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie le Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition pour son rapport visant à contribuer au développement d'une réelle culture et action de prévention comme le Secrétaire général l'envisage. Inutile de le dire, le moment de la publication nous paraît des plus propices et l'approche proposée mérite, à notre avis, une analyse sérieuse par tous les acteurs concernés.

Le rapport dédie un chapitre à la prévention au sein du système onusien. Il propose ensuite des éléments à inclure dans un cadre de travail réellement préventif, partant du principe que la prévention est un effort sur le long terme et ne peut pas être réduite à *l'early warning early action* lorsqu'une crise est déjà en cours. C'est exactement dans cette même optique que la Suisse voit, à titre d'exemple, l'importance de la mise en place de mécanismes nationaux de prévention des atrocités permanents et qu'elle essaie de contribuer à une majeure résilience institutionnelle et sociétale dans les contextes où elle s'engage.

Monsieur le Rapporteur spécial,

Dans vos recommandations vous reprenez les éléments de votre cadre – y compris les sphères institutionnelle, culturelle et individuelle, ainsi que le rôle central de la société civile. **Quels sont du point de vue de votre mandat les prochains pas concrets que le système onusien devrait entreprendre pour réussir dans la prévention et surmonter ses défis structurels et opérationnels?**

Finalement, c'est la dernière fois que Monsieur de Greiff rapporte formellement devant cette assemblée dans le cadre de son mandat actuel. Nous souhaitons le remercier pour son grand engagement. En tant qu'Etat membre à l'origine du mandat, nous avons pu accompagner le travail de

Monsieur de Greiff de près. Nous sommes de l'avis que – notamment dans une logique de dépasser les silos - il ait réussi à amener des éléments utiles du domaine de la justice transitionnelle dans les débats qui ont lieu ici à New York. Ceci nous apparaît important pour l'avancement de l'agenda paix et sécurité onusien.

Je vous remercie.